

Conseil communal  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 25 septembre 2019

sous la Présidence de Monsieur Robin Carnello

**Préavis N°8-2019      Renouvellement des horodateurs**  
**Crédit demandé CHF 126'000.00 TTC**

---

### Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N°8-2019 du 3 juillet 2019,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

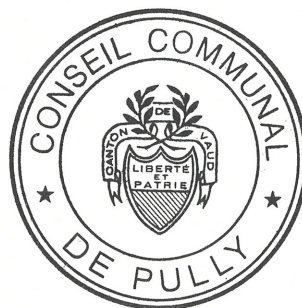
### décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 126'000.00 TTC afin de financer l'acquisition de nouveaux horodateurs pour le centre-ville de Pully, montant à prélever sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses par annuités égales sur 5 ans.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Robin CARNELLO



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 16 novembre 2019